

Appliquer des revêtements de sol extérieurs décoratifs drainants

RS6617 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	214, 232
Formacode(s)	22442, 22250, 15417, 22334, 21050
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/05/2024
Date d'échéance	31/05/2026

Certificateur(s)

LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION · SIRET : 88821691800027

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION	88821691800027	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les compétences pour réaliser des plages et des allées en revêtements de sol décoratifs et drainants sont spécifiques et demandent une expertise supplémentaire et nouvelle pour les métiers suivants : piscinier, maçon, carreleur et paysagiste.

Les pisciniers ou les maçons réalisent des piscines en béton armé ou maçonneries ainsi que des piscines préfabriquées ou des bassins naturels de type lagon. Les compétences acquises dans le cadre de la certification leur permettront de réaliser les plages de ces piscines et leurs allées.

Généralement, les carreleurs sont compétents pour mettre en œuvre deux types de revêtements de sol : le carrelage et le béton de sol. Une fois certifiés, ces carreleurs pourront aussi offrir leurs services pour réaliser un troisième type de revêtements de sol.

Quant aux paysagistes, ils réalisent les aménagements paysagers autour des piscines ou les allées. Cette certification leur permettra de réaliser, en complément, un type de revêtements de sol supplémentaire.

Cette certification s'adresse donc aux pisciniers, aux maçons, aux carreleurs et aux paysagistes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1 : Apprécier la qualité du support (âge, cohésion, fissuration, planéité, humidité, porosité, pente et fractionnement)
- C2 : Préparer le support (dépose de l'ancien revêtement le cas échéant, préparation mécanique [utilisation d'une ponceuse surfaceuse diamant], traitement des fissures, ragréage, mise en place des profilés de rives et de fractionnement, traitement des arrêts de mur, réalisation des dispositifs d'évacuation et mesures de sécurité lors de la préparation du support)
- C3 : Mettre en œuvre le système drainant (stockage des produits [en entrepôt et sur chantier], vérification des conditions d'ambiance [température du support, température et hygrométrie ambiantes, météorologie], organisation du chantier, confection des mélanges [mortier et primaire à base de résine, couche de masse à base de résine et de granulats, badigeon de finition], application du mortier, du primaire, de la couche de masse et de la couche de finition,

contrôle de fin de chantier, mise en service et mesures de sécurité lors de la mise en œuvre)

- C4 : Entretenir et réparer le revêtement (entretien annuel, ravivement du revêtement, reprise locale et rénovation totale)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Cette certification s'adresse à des pisciniers, à des maçons, à des carreleurs et à des paysagistes respectant obligatoirement l'un de ces deux critères :

- Être un professionnel justifiant d'un titre professionnel ou d'une attestation de formation en tant que piscinier, maçon ou paysagiste ;
- Être un professionnel justifiant d'au moins 6 mois d'expérience en tant que piscinier, maçon ou paysagiste.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé d'un référent Lagoon Distribution Corporation et d'un juré extérieur.

Les membres du jury respectent obligatoirement l'un de ces deux critères :

- Être un professionnel justifiant d'au moins deux ans d'expérience dans l'application de revêtements de sol extérieurs décoratifs drainants ;
- Être un professionnel justifiant d'au moins deux ans d'expérience dans le secteur de la formation professionnelle continue.

Base légale

Date de décision	31/05/2024
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/05/2026
Date de dernière délivrance possible	30/11/2026

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6617/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	225
Parcours menés à terme	222
Taux d'achèvement	99 %
Période	10/2024 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	260
Montant total engagé	645 228 €
Coût moyen par dossier	2 482 €

Durée moyenne	25 h
Période	09/2024 – 05/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	6 %
France Travail	1 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.